



VILLE DE LEVALLOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Caisse des Écoles

DÉLIBÉRATION N° 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

OBJET : Echanges intergénérationnels-Approbation de la convention avec la résidence Beau Soleil

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	13
Nombre de Membres présents à la séance	9

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Levallois-Perret, dûment convoqué le trente septembre, s'est réuni le quinze octobre deux mille vingt-quatre sous la présidence de Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

Etaient présents :

Madame Valérie FOURNIER, Monsieur Yvon LEVECQ, Madame Mélissa VARCHOSAZ, représentant le Conseil Municipal

Madame Nathalie CUNEAZ, Madame Julie EBMEYER, Madame Mélanie ROLLAND, Monsieur Frédéric DUPONT, administrateurs

Madame Anne SARLOTTE, Directrice d'école primaire, représentant Madame Jeanne BARRAU, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.

Étaient Représentés : Madame Martine ROUCHON par Madame Laurence BOURDET-MATHIS
Madame Marie COMBELLE par Monsieur Yvon LEVECQ

Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.

Accusé de réception en préfecture
092-269200770-20241015-19-DE
Date de télétransmission : 16/10/2024
Date de réception préfecture : 16/10/2024

ÉCHANGES INTERGENERATIONNELS

APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC

LA RESIDENCE BEAU SOLEIL

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles, réuni en séance le 15 octobre 2024,

CONSIDÉRANT que, dans le cadre extra-scolaire, des échanges intergénérationnels peuvent avoir lieu entre :

- ⇒ Les enfants des centres de loisirs et des clubs préados de Levallois et les résidents de la Résidence BEAU SOLEIL – Résidence services seniors - située 8 rue Rivay à Levallois,

CONSIDÉRANT qu'il convient de signer, avec le responsable de la Résidence BEAU SOLEIL une convention fixant l'organisation de ces rencontres,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : D'approuver la convention avec la Résidence BEAU SOLEIL ayant pour objet de fixer l'organisation des échanges intergénérationnels entre les enfants des centres de loisirs et des clubs préados de Levallois et les résidents de cette structure.

Durée de la convention : 1 an renouvelable tacitement dans la limite de 3 ans

ARTICLE 2 : D'autoriser Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Vice-présidente de la Caisse des Écoles, à signer ladite convention.

ARTICLE 3 : D'imputer le montant de la dépense éventuelle sur le budget de la Caisse des Écoles.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Laurence BOURDET-MATHIS

Adjointe au Maire
déléguée à la Vie scolaire et Périssolaire,
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles

092-269200770-20241045-19-DE
Date de réception préfecture : 16/10/2024